



ACTION 07 BATA

PROPOSER UN PARCOURS RÉNOVATION (INFORMATION, FINANCEMENT) POUR LES PARTICULIERS

PRIORITÉ ++++

COÛT €€€€

2021

2027

>> ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

1.1 Renforcer l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux de rénovation énergétique

2.3 Capter et retenir localement les savoir-faire, par une stratégie de formation et de soutien ciblée

3.2 Consolider la filière bois tout en préservant la richesse forestière du massif vosgien

4.1 Valoriser les initiatives les plus prometteuses et les projets porteurs de résultats positifs

4.2 Mobiliser et sensibiliser les citoyens

>> ENJEUX

Le bâti est le premier poste de consommation énergétique du territoire, le potentiel de réduction de la consommation énergétique des ménages est évalué à 65% à horizon 2030.

Un double défi s'impose : encourager la sobriété énergétique et la rénovation thermique.

L'enjeu est d'inciter et d'accompagner tous les publics, notamment les ménages, à mettre en place des actions de réduction de leur consommation par l'intermédiaire d'une communication simple, directe et adaptée.

>> DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE

L'objectif de cette action est de créer les conditions d'accélération de la rénovation chez les particuliers. Les conseils apportés et l'accompagnement à la maîtrise d'œuvre, le cas échéant, doivent être neutres mais avec une visée de réduction de la consommation énergétique du parc de logements.

Concrètement, il s'agit de proposer un parcours rénovation pour les particuliers, de la sensibilisation à la réalisation. Le parcours doit être simple, communicable et neutre. La notion de guichet unique y est privilégiée.

Ce processus doit être co-construit entre l'organisme d'accompagnement (PETR ou Oktave selon la nature de la rénovation et l'état d'avancement), les partenaires publics (Région, CeA) et privés (artisans).

>> ÉTAPES

2021 : définition de la stratégie SARE sur le territoire

2022 : définition des modalités de suivi des projets de rénovation avec les référents communaux et mise en place du plan de communication et des supports associés

2023-2027 : déploiement du dispositif

>> ACTEURS

LES PORTEURS

PETR via l'Espace Info Énergie, Oktave

LES PARTENAIRES

Communes, réseau Info Énergie, PIH, ANAH, Région Grand-Est



>> PROPOSITION DÉTAILLÉE

La simplification du parcours d'un porteur de projet de rénovation est tributaire des politiques nationales et locales, mais peut faire l'objet d'une attention particulière par la mise en place de certaines actions clés :

✓ La mise en place d'un guichet unique de l'habitat

Dans la perspective de massifier et augmenter la performance des bâtiments rénovés, ce premier échelon d'aide consiste à centraliser les prises de rendez-vous concernant l'habitat via un numéro/ un site web unique, afin de développer une connaissance plus précise, car centralisée, du nombre de projets de rénovation sur le territoire.

Ce guichet unique pourra également être la porte d'entrée des particuliers sur les problématiques comme le droit au logement, l'aide juridique pour les conflits bailleur / locataire, la copropriété, l'urbanisme, la fiscalité de l'habitat, etc. afin de renvoyer vers les bons opérateurs selon le sujet.

✓ Définir un processus simple et clair d'accompagnement des particuliers

Le processus d'accompagnement par le conseiller Info Énergie et Oktave, en lien avec l'élu local le cas échéant, doit être partagé et clair pour qu'il puisse être le plus neutre et efficace possible.

Parmi les éléments de processus, l'on peut citer :

- la commune, le PIH et le PETR comme première porte d'entrée, tout comme le numéro unique 0808 800 700 pour relayer vers le conseiller Info Énergie qui réalise ensuite un rendez-vous de deuxième niveau,
- mise en relation avec des artisans, transmission de documentations techniques relatives au projet. Transmission du dossier vers Oktave pour les projets de rénovation globale. Relecture des devis par le conseiller Info Énergie,
- suivi du dossier et déroulement des travaux. Travail en collaboration entre le conseiller Info Énergie, Oktave et la commune.

✓ Sensibiliser et communiquer sur la rénovation énergétique

L'objectif est que chacun puisse trouver le bon interlocuteur pour avoir une information pertinente et adaptée. Le lien vers le conseiller Info Énergie est donc l'objectif principal, tout comme l'invitation à des événements de sensibilisation.

> PLUSIEURS OUTILS DE COMMUNICATION

Au niveau des mairies :

- site internet des mairies : référencement du PETR et lien internet,
- bulletins municipaux avec infos et lien vers le site,
- référent Climat-Air-Énergie communal.

Au niveau du PETR :

- mise en place d'animations sur le territoire (balades thermiques, instant Eh !, participation à des forums et événements larges, etc.),
- guichet unique pour harmonisation et simplification de l'information venant d'acteurs différents (Région, ADEME, artisans, État),
- fiches techniques et guide des aides financières.

> FICHES TECHNIQUES ET GUIDES

- Guide d'état des lieux de la rénovation.
- Fiches techniques didactiques (voir PETR Bourgogne Sud).
- Guide pédagogique sur l'échelonnement des travaux.
- Fiche de synthèse des aides au financement et sa mise à jour.
- Liste d'artisans certifiés RGE.
- Livret d'économie d'énergie avec calcul des gains d'énergie après rénovation.
- Fiche de calcul du retour sur investissement après rénovation et valorisation de l'habitat.

✓ La mobilisation des artisans RGE

La dynamique de rénovation est aujourd'hui freinée par l'insuffisance des capacités de traitement des artisans locaux certifiés RGE : la plupart des artisans disposent d'un carnet de commandes bien rempli et rechignent à engager des travaux de rénovation énergétique réputés plus compliqués et chronophages.

Il y a donc un enjeu fort à mobiliser les artisans classiques pour les engager dans la filière de la rénovation, mais aussi à valoriser le travail des artisans RGE déjà engagés. La réalisation de documents de communication simples pour accompagner les particuliers doit ainsi être fait en collaboration avec ces entreprises.

Les collectivités ne sont pas autorisées juridiquement à « recommander » tel ou tel artisan RGE pour des travaux, en revanche il est possible de valoriser les chantiers livrés afin d'exposer les références des artisans concernés.

✓ La réflexion sur la mise en place d'une aide locale à la rénovation

Les aides publiques pour la rénovation, nombreuses et difficilement lisibles, ne sont pourtant pas suffisantes pour motiver le « passage à l'acte » de nombreux porteurs de projets qui abandonnent essentiellement pour des raisons financières leur projet de rénovation énergétique. Les collectivités du territoire peuvent décider, sur délibération, de la mise en place d'une aide aux travaux afin de renforcer ce passage à l'acte, en conditionnant l'octroi de cette aide (par exemple à l'atteinte d'un certain niveau de performance, ou bien sur critères de

revenus). À titre d'exemple, la Communauté de Communes MACS (Landes) octroie aux publics ANAH une enveloppe supplémentaire de 500 € pour l'isolation des combles en biosourcé, ainsi que 50 €/m² (plafonnés à 5 000 €) pour

des travaux de rénovation globale atteignant le niveau BBC ou équivalent. Cet effort ciblé génère une dépense annuelle d'environ 30 k€ pour la collectivité.

>> AMBITION

68 communes participant au plan de communication et au suivi.

500 contacts/an, 300 conseils/an, 100 mises en chantier.

1 000 maisons et 400 logements collectifs par an rénovés.

>> FINANCEMENT

Moyens dédiés au PETR (Conseiller Info Énergie) et à la SEM Oktave.

Financement via le programme SARE.

Programmes CEE pour la mobilisation des artisans.

>> EXEMPLES

Ma Réno Nord Isère Durable

Léonore GAGET - cheffe de projet PLRE
lgaget@capi38.fr

Mon cap énergie - Bassin de Bourg en Bresse

Kevin Delajoud - Chargé de projet énergie
k.delajoud@helianthe.org

PAss'Réno - Val d'Ile d'Aubigné

pass-reno@valdille-aubigne.fr

Regenero - Pays du Gez

Rénofuté - Ardeche méridionale

Kevin Ardail - plateforme07@gmail.com

Service Eco Habitat - Agglomération montargoise

Christian Monin - service.ecohabitat@gatinaismontargois.com

>> FICHES ACTIONS LIÉES

ENE.B - Créer les conditions pour le développement du photovoltaïque

ENE.C - Développer les réseaux de chaleur pour bâtiments publics et privés alimentés en ressources locales

FOR.B - Développer la filière bois d'œuvre et bois-énergie, en lien avec les territoires voisins

PRO.B - Valoriser les bonnes pratiques Climat-Air-Énergie des acteurs privés et publics

SEN.A - Communiquer et sensibiliser les habitants du territoire à la problématique Climat-Air-Énergie

QUELQUES RESSOURCES UTILES

SIG du PETR Bruche Mossig, pour identifier les logements les plus anciens et encore non-rénovés

Publications sur le site de l'ADEME pour le particulier : agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers

Rapport « Sichel » pour une réhabilitation énergétique massive, simple et inclusive des logements privés

Fiches techniques et guides de l'ADEME et d'organismes associés :

- Guide d'état des lieux de la rénovation
- Fiches techniques didactiques (voir PETR Bourgogne Sud)
- Guide pédagogique sur l'échelonnement des travaux
- Fiche de synthèse des aides au financement et sa mise à jour
- Liste d'artisans
- Livret d'économie d'énergie avec calcul des gains d'énergie après rénovation
- Fiche de calcul du retour sur investissement après rénovation et valorisation de l'habitat.